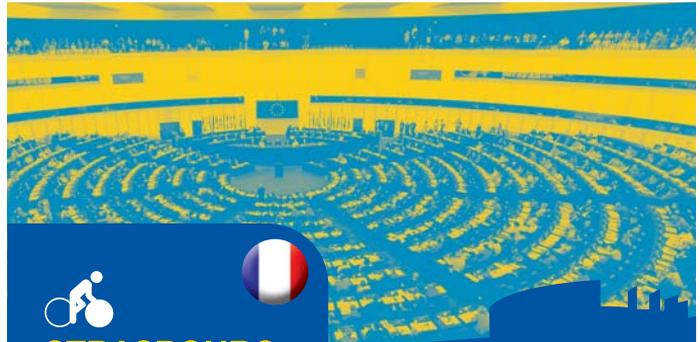


# STRASBOURG L'EUROPEENNE

das Parlament in Aktion



STRASBOURG  
L'EUROPEENNE  
le Parlement en action



2006

# STRASBOURG L'EUROPEENNE

le Parlement en action

Brochure réalisée par :  
Centre d'Information sur les Institutions Européennes  
Europe Direct  
26A, avenue de la Paix - 67000 STRASBOURG  
T. 00 33 (0)3 88 15 70 80 - F. 00 33 (0)3 88 15 70 89  
[www.strasbourg-europe.fr](http://www.strasbourg-europe.fr)



Brochure réalisée avec le soutien financier du Parlement européen.  
Cette publication n'engage que son auteur et le Parlement européen  
n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations  
contenues dans cette publication.

Union européenne p. 4-5

Le Parlement européen p. 6-7

Culture p. 8-9

Jeunesse p. 10-11

Environnement p. 12-13

Consommation p. 14-15

Marché commun p. 16-17

Santé p. 18-19

Transport p. 20-21

L'Europe de demain p. 22-23

# SOMMAIRE

## "Strasbourg l'européenne : le Parlement en action"

Les Etats membres de l'Union européenne célèbreront, le 25 mars 2007, le cinquantième anniversaire de la signature du Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne.

Culture, éducation, environnement, transports, amélioration des conditions et du cadre de vie, santé, télécommunications, protection du consommateur sont autant de domaines dans lesquels l'Union européenne agit aujourd'hui au service des 462 millions de citoyens issus des vingt-cinq Etats qui la composent.

Symbole de la paix, de la réconciliation et de la coexistence tout à la fois harmonieuse et solidaire entre les peuples, Strasbourg entretient des relations très étroites avec l'Union européenne en accueillant, notamment, le Médiateur et le Parlement européen, lequel contribue par son action quotidienne à garantir la légitimité démocratique de l'action de l'Union européenne.

Nous souhaitons que l'"Europe de Strasbourg" soit celle du cœur et de la culture, langue commune à tous les peuples, une Europe des Droits de l'Homme et de la tolérance, au sein de laquelle tous les citoyens trouveront leur place.

Il nous semble important, alors même que l'Europe en construction s'est élargie à dix nouveaux Etats et s'apprête à accueillir, en janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie, que tous les citoyens aient la meilleure connaissance possible des institutions de l'Union européenne et des actions qu'elles mènent au quotidien en leur faveur.

Nous nous félicitons que le Centre d'Information sur les Institutions Européennes de Strasbourg y contribue de façon dynamique et innovante par cette exposition et la brochure qui l'accompagne.

## "Le Parlement en action"

A l'occasion du grand départ du Tour de France 2006 à Strasbourg, le Parlement européen est fier de soutenir l'initiative que le Centre d'Information sur les Institutions européennes (CIE) de Strasbourg a lancée, avec ses partenaires alsaciens.

L'occasion est parfaite pour vous inviter à découvrir, à travers cette exposition et cette brochure réalisées par le CIE, les différentes facettes de la vie quotidienne en Europe et en quoi le Parlement européen, qui représente 462 millions de citoyens, agit pour défendre leurs intérêts et promouvoir leur bien-être. Sport, culture, jeunesse, éducation, santé, environnement, transports, consommation : sur tous ces sujets, le Parlement européen est en pointe de l'action communautaire pour améliorer les lois européennes, décidées en accord avec le Conseil de l'Union.

Bien sûr, après les deux "non" aux référendums en France et aux Pays-Bas, l'Europe s'interroge actuellement sur son devenir. Mais le Parlement contribue activement au débat dans les régions, pendant la période actuelle de réflexion. Toutefois, pour débattre il faut d'abord être informé. C'est bien là le but de ce magnifique projet, qui fera connaître aux citoyens européens les nombreuses opportunités qui se présentent à eux pour mieux vivre ensemble, dans le respect de leur diversité culturelle et linguistique.

Tour de France 2006 : le Parlement est présent et vous engage à participer à cette initiative.



*Fabienne Keller*

Fabienne KELLER  
Maire de Strasbourg



*Robert Grossmann*

Robert GROSSMANN  
Président de la Communauté  
urbaine de Strasbourg



*Alejo Vidal-Quadras*

Alejo VIDAL-QUADRAS  
Vice-président du  
Parlement européen

# L'Union européenne

## Zoom sur l'Europe des 25

L'Union européenne (UE) compte aujourd'hui 25 Etats membres unis à des fins de coopération économique et politique pour contribuer ensemble à la paix et la prospérité en Europe. Elle n'est pas destinée à se substituer aux Etats qui la composent. En effet, les Etats de l'UE ont mis en place des institutions communes auxquelles ils délèguent une partie de leur souveraineté sur des questions spécifiques d'intérêt européen.

En général, l'Union européenne ne peut agir que si son action est considérée comme plus efficace que celle des Etats œuvrant séparément.



## Les grandes dates de la construction européenne :

**1950** : déclaration Schuman

**1951** : signature du traité de Paris instituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)

**1957** : les six pays fondateurs signent les traités de Rome créant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique

**1979** : première élection du Parlement européen au suffrage universel direct

**1986** : signature de l'Acte unique européen

**1992** : signature du traité de Maastricht

**1997** : signature du traité d'Amsterdam

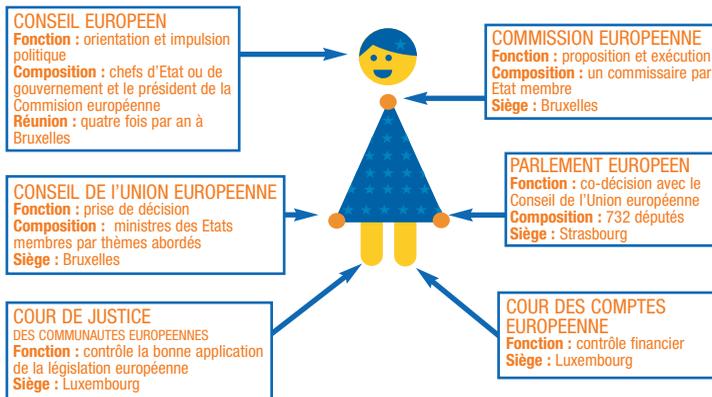
**2001** : signature du traité de Nice

**2004** : signature du traité établissant une Constitution pour l'Europe

**2005** : la France et les Pays-Bas refusent par référendum de ratifier le traité établissant une Constitution pour l'Europe

## Les institutions européennes en un coup d'oeil !

Au sommet (la tête), l'impulsion est donnée par le Conseil européen composé des chefs d'Etat ou de gouvernement. Il trace les grandes orientations de "politique générale". Ensuite, il appartient au " triangle institutionnel " de mettre en place les politiques européennes (le triangle). La Commission européenne propose de nouveaux actes législatifs mais ce sont le Parlement européen et le Conseil de l'Union qui les adoptent. Lorsque les décisions sont prises, la Cour de justice veille à leur respect et la Cour des comptes européenne contrôle le financement des activités décidées par l'Union (les pieds).



# Le Parlement européen,

la plus grande assemblée du monde

732 députés pour  
462 millions de citoyens

Le Parlement compte aujourd'hui 732 députés qui représentent près de 462 millions de citoyens européens. Depuis 1979, élus tous les 5 ans au suffrage universel direct, les députés se regroupent en fonction de leur affinité politique et non de leur nationalité. Le nombre de députés est réparti proportionnellement à la population de chaque pays. Le Parlement européen, dont le siège est à Strasbourg, se réunit tous les mois en sessions plénières. Par ailleurs, un certain nombre de sessions supplémentaires de deux jours ont lieu à Bruxelles. Son secrétariat général est quant à lui installé à Luxembourg.



## Une influence grandissante au quotidien

Doté de pouvoirs de plus en plus importants, le Parlement européen influe par son action sur tous les domaines qui touchent de près la vie du citoyen : l'environnement, la protection des consommateurs, les transports, mais aussi l'éducation, la culture, la santé... Il contribue ainsi à garantir la légitimité démocratique de l'action de l'Union européenne.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Les trois pouvoirs du Parlement

#### • Le pouvoir législatif

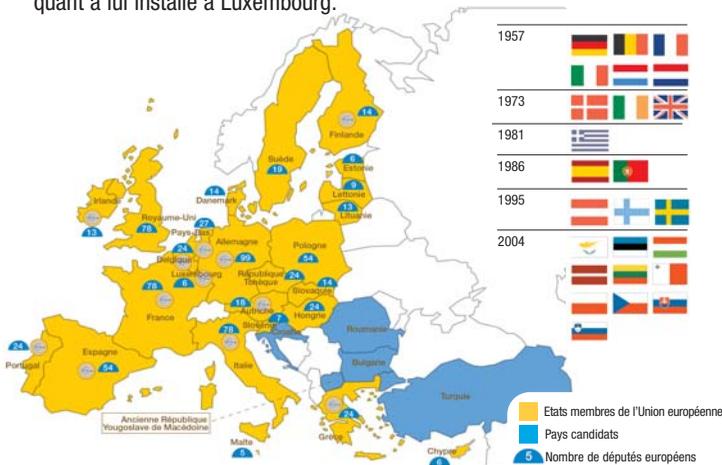
Le Parlement européen établit de multiples lois (directives, règlements...). Il est ainsi devenu, au fil de la construction européenne, un véritable co-législateur. Il vote les deux tiers des lois européennes sur un pied d'égalité avec le Conseil de l'Union européenne (les ministres des Etats membres). Dans ce cas, l'accord final du Parlement est indispensable.

#### • Le pouvoir budgétaire

Le Parlement européen vote le budget européen.

#### • Le pouvoir de contrôle

Le Parlement accorde sa confiance à la Commission européenne après avoir auditionné chacun de ses membres. Il peut aussi la renverser en votant une motion de censure.



# La culture

ne vaut que si elle s'ouvre à tous



## Une capitale européenne pour la culture !

Chaque année, une ou deux villes sont choisies comme capitales européennes de la culture et bénéficient d'une aide financière de l'Union européenne pour réaliser des expositions et manifestations qui mettent en lumière le patrimoine culturel de la ville et qui rassemblent des artistes de toute l'Europe. Après Lille et Gênes en 2004 et Cork en 2005, c'est Patras en Grèce qui a été désignée pour 2006, ville européenne de la culture. Pour 2007, rendez-vous à Luxembourg et à Sibiu en Roumanie.



## DATES CLÉS :

- 1985** : mise en place de " la ville européenne de la culture "
- 1989** : adoption de la directive " Télévision sans frontières "
- 1992** : avec le traité de Maastricht, la culture devient une compétence de l'Union européenne
- 2000** : création du programme " Culture 2000 " qui a pour objectif de favoriser la coopération entre les créateurs, les acteurs culturels et les institutions culturelles des Etats membres
- 2008** : l'année du dialogue interculturel

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### • SPORT

La directive "Télévision sans frontières" permet d'imposer la diffusion en clair de certains événements sportifs majeurs comme la Coupe du monde de football, les Jeux olympiques ou le Tour de France.

### • CINEMA

Le film "La marche de l'Empereur", soutenu par le programme MEDIA de l'Union européenne (1,13 M € d'aide pour sa distribution), a gagné l'Oscar du meilleur film documentaire 2006.

### • BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE

L'Union européenne participe à la création d'une bibliothèque numérique européenne. Celle-ci donnera accès d'ici 2010 à plus de 6 millions de livres, films et autres oeuvres culturelles européennes sur Internet.



## La culture : une compétence récente de l'Union européenne

Ce n'est que depuis 1992 que l'Union européenne peut mener des actions culturelles. Celles-ci doivent participer à l'épanouissement des cultures des différents Etats membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun.

# Donner aux jeunes

la chance de vivre à l'heure européenne

Un programme concret pour bouger !

Avec Erasmus, les enseignants et étudiants disposent d'un programme leur permettant de partir de 6 mois à un an dans un autre pays européen. Chaque année, quelque 135 millions d'euros sont ainsi accordés en bourses d'étudiants et d'enseignants. Le Parlement européen a obtenu l'augmentation de ce budget pour la période 2007-2013.



Souvenez-vous :

En 2002, le film " L'Auberge espagnole " mettait en scène un groupe de jeunes étudiants de différentes nationalités partageant un appartement à Barcelone au cours d'une " année Erasmus ".

L'éducation sans frontières

L'Union européenne favorise la coopération entre Etats en matière d'enseignement et complète leur action. Elle n'intervient pas dans les contenus des programmes d'enseignement, mais tend à créer un espace européen de l'éducation.

**DATES CLÉS :**

- 1987 :** lancement du programme Erasmus pour les échanges universitaires européens. 1,2 million d'étudiants en ont déjà profité
- 1992 :** avec le traité de Maastricht, l'éducation et la jeunesse deviennent des compétences de l'Union européenne
- 1995 :** création du premier programme Socrates qui vise à favoriser la dimension européenne de l'éducation
- 2004 :** lancement du programme Erasmus Mundus ouvert à des étudiants et des universitaires du monde entier

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

• **SERVICE VOLONTAIRE**

Pour les jeunes de 18 à 25 ans, le service volontaire européen permet de vivre une expérience durant 6 à 12 mois dans un autre pays européen. Depuis l'année 2000, près de 10 000 jeunes européens ont réalisé un projet dans un organisme à but non lucratif grâce à ce programme.



• **HARMONISATION** du système éducatif

Pour favoriser la comparaison des diplômes et la mobilité des étudiants ainsi que l'accès à des emplois dans d'autres pays européens, des cursus universitaires communs en trois niveaux ont été mis en place : LMD : Licence (Bac +3), Master (Bac +5) et Doctorat (Bac +8).



# C'est essentiel

## une Europe qui se mobilise pour son environnement

### L'Union européenne lutte contre la pollution causée par les navires

Suite aux catastrophes maritimes de l'Erika (1999) et du Prestige (2002), les mesures de sécurité maritime ont été renforcées. Cela a notamment abouti à l'interdiction des pétroliers à simple coque dans les eaux européennes et à la mise en place d'une Agence européenne pour la sécurité maritime chargée de veiller à l'application uniforme des normes de sécurité communautaires.



### Ce qui est vrai sur mer l'est aussi sur terre !

La politique environnementale de l'Union européenne vise la protection, l'amélioration et la préservation de l'environnement, la défense de la santé des personnes et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. La politique communautaire dans ce domaine s'appuie sur deux grands fondements : le " principe du pollueur-payeur " et le " principe de précaution ".

#### DATES CLÉS :

**1973** : lancement du premier programme communautaire d'action dans le domaine de l'environnement

**1992** : avec le traité de Maastricht, l'environnement devient une compétence de l'Union européenne. Ce traité rend obligatoire la prise en compte de la protection environnementale dans toutes les politiques communautaires

#### DATES CLÉS :

**1993** : création de l'Agence européenne pour l'environnement, située à Copenhague. Sa mission est de surveiller l'état de l'environnement en Europe et de fournir aux institutions européennes et aux pays membres toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de la politique environnementale européenne

**1997** : avec le traité d'Amsterdam, le principe de développement durable devient un objectif de l'Union européenne

**2002** : l'Union européenne et ses Etats membres ratifient le protocole de Kyoto sur les changements climatiques, entré en vigueur en février 2005

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### • GESTION DES DECHETS

La dernière grande décision de l'Union européenne en matière de gestion des déchets concerne la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs. Une nouvelle directive adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union fixe des objectifs de collecte minimaux ainsi qu'une obligation de recyclage des piles collectées permettant de récupérer des milliers de tonnes de métaux lourds (mercure, plomb ou cadmium).

### • QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

L'Union européenne s'occupe de la qualité et de la propreté des eaux de baignade. Elle a fixé des normes de références communes en matière microbiologique et impose également aux Etats membres de l'Union une régularité au niveau du contrôle du respect de ces critères. 7 000 sites de baignade à travers l'Union européenne ont été déclassés entre 1990 et 2004 pour cause de non-conformité à la réglementation communautaire.



# Pour une Europe



à consommer sans modération !

Point de repère :  
le marquage CE de conformité

Pour certains produits comme ceux destinés à la construction, les ascenseurs ou encore certains jouets, l'obtention du marquage CE est obligatoire pour toute première mise sur le marché. Ce marquage atteste de la conformité d'un produit avec les normes et les exigences de sécurité communautaires. Il confère aux produits labellisés un droit de libre circulation sur l'ensemble du territoire de l'Union sans autre exigence de conformité. Avant de pouvoir bénéficier d'un tel label, un produit subit plusieurs procédures d'évaluation concernant aussi bien la conception que la fabrication du produit.

## La confiance des consommateurs d'abord

Le marché intérieur de l'Union européenne offre aux consommateurs européens une quantité illimitée de produits et de services. D'un Etat membre à l'autre, l'offre commerciale est très différente et l'introduction de l'euro a pour beaucoup facilité les démarches et les échanges.

Pour favoriser le bon fonctionnement du marché et protéger les consommateurs, des réglementations communautaires ont été adoptées.

## DATES CLÉS :

**1975 :** adoption du premier programme communautaire d'information et de protection du consommateur

**1987 :** l'arrêt " Cassis de Dijon " de la Cour de justice des Communautés européennes instaure le principe de la reconnaissance mutuelle entre pays membres. Tout ce qui est légalement produit et commercialisé dans un Etat membre peut être vendu dans tous les autres pays membres de la Communauté

## DATES CLÉS :

**1992 :** avec le traité de Maastricht, la protection des consommateurs devient une compétence de l'Union européenne

**1997 :** le traité d'Amsterdam rend la prise en compte de l'intérêt des consommateurs obligatoire dans la définition et l'application de toute politique communautaire

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### • TRAÇABILITE

Afin de garantir la sécurité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, l'Union européenne impose des règles par rapport à leur étiquetage et à leur traçabilité. Doivent figurer sur ces produits : la liste et la quantité des ingrédients, la date de durabilité minimale ou encore la présence de possibles allergènes. Les producteurs sont également dans l'obligation d'assurer la traçabilité de toutes les denrées alimentaires et de tous les aliments pour animaux tout au long de la chaîne alimentaire.



### • ETIQUETAGE

Les députés européens viennent d'adopter un ensemble de règles concernant les promesses nutritionnelles présentes sur les étiquettes des denrées alimentaires. Les profils nutritionnels de ces produits, à savoir leur contenu en sel, en sucre et en matières grasses, devront désormais être validés par l'Autorité européenne de sécurité des aliments avant d'être apposés sur un emballage ou mis dans une publicité. Les industriels ne pourront donc plus faire de fausses promesses en matière alimentaire en vantant des avantages nutritionnels tels que "réduit le cholestérol" ou encore "pauvre en matières grasses" sans en avoir la preuve scientifique et l'autorisation.

# Un marché commun

de 462 millions de consommateurs

## Aujourd'hui, tout va plus vite !

Les marchandises ne sont plus retenues pendant des heures ou des jours aux frontières par des lourdeurs administratives. Les délais de livraison sont donc réduits, ce qui permet aux fabricants de faire des économies et de baisser les prix pour les consommateurs. Une entreprise de transport express international a calculé que la libre circulation a diminué ses frais de fonctionnement de 15 %.



## La libre circulation des personnes et des marchandises

La mise en place d'un marché commun est un élément essentiel à la construction européenne. Il s'agit de faire de l'Union européenne un espace au sein duquel les personnes et les entreprises peuvent travailler, circuler ou s'implanter aussi facilement que dans leur propre pays. L'idée est d'accroître la prospérité économique en favorisant les échanges entre les Etats membres.

## DATES CLÉS :

- 1957** : signature du traité de Rome instaurant la Communauté économique européenne (CEE)
- 1968** : suppression des droits de douane entre les Etats membres
- 1986** : signature de l'Acte unique européen qui prévoit la suppression des derniers obstacles à l'instauration d'un marché commun
- 1993** : réalisation du marché commun
- 2002** : mise en circulation de la monnaie unique : l'euro

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### • INTERNET

Il est désormais possible à tous les résidents de l'Union européenne d'avoir un site web et une adresse e-mail en ".eu".

### • AUTOMOBILE

En 2003, 120 000 Français ont acheté leur véhicule dans un autre pays de l'Union, réalisant ainsi des économies substantielles.

### • TELECOMMUNICATIONS

L'ouverture à la concurrence depuis 1998 a permis aux utilisateurs européens de voir baisser leurs factures téléphoniques de 13 à 23% entre août 1998 et août 2003. Les économies ont encore été plus notables pour les appels à l'international.



# L'Europe investie

## d'une mission de santé publique

### COSMETIQUES

#### La fin des expérimentations animales

L'Union européenne contrôle les ingrédients utilisés dans la préparation des produits cosmétiques. Dans le souci de garantir la santé publique, la directive "Cosmétiques" définit les substances autorisées dans la composition des produits de beauté tels que les colorants et les agents conservateurs. Cette même directive fixe également des conditions quant à l'expérimentation animale dans le domaine des produits cosmétiques. A partir de 2013, les tests des cosmétiques sur les animaux devront être totalement interdits.



#### L'Union européenne intervient en complément des politiques nationales

Elle contribue à l'amélioration de la santé publique, à la prévention des maladies et des affections humaines et aide à la lutte contre les grands fléaux. Les domaines d'action communautaire concernent notamment le cancer, le tabagisme, la toxicomanie, les maladies rares ou encore le sida et certaines autres maladies transmissibles.

### DATES CLÉS :

**1971** : apparition du formulaire E111 permettant de bénéficier de soins médicaux d'urgence lors de séjours de courte durée dans les Etats membres de la Communauté

**1992** : en réponse à l'émergence des crises sanitaires majeures au sein de l'Union européenne, telles que le SIDA ou encore l'ESB, la santé publique fait son entrée dans le traité de Maastricht

**2004** : introduction de la carte européenne d'assurance maladie remplaçant les différents formulaires spécifiques jusqu'alors utilisés pour simplifier l'accès aux soins lors d'un séjour dans un pays de l'Union européenne.

Elle est gratuite, individuelle et valable un an



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### • MEDICAMENTS

L'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments établie à Londres, contrôle et autorise la mise sur le marché de médicaments dans l'Union européenne. En effet, aucun médicament à usage humain ne peut être mis sur le marché sans l'autorisation préalable de la Communauté. Il existe un dispositif identique pour les médicaments à usage vétérinaire.



#### • UN VOLET SPECIFIQUE pour les maladies orphelines

L'Union européenne soutient la mise au point de médicaments pour soigner les maladies rares, à savoir les maladies qui n'affectent qu'un pourcentage très faible de la population européenne (un seuil maximum de 5 personnes atteintes pour 10 000).

Il existe 7 000 maladies dites orphelines, ce qui rend la mise au point de médicaments efficaces très difficile, très coûteuse et très peu rentable.

# Pour vous

## l'Europe avance... Laissez-vous transporter !

### Bientôt le permis de conduire européen

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union ont donné leur feu vert à un projet de directive visant à instaurer un permis de conduire européen. **Un modèle unique**, de la taille d'une carte de crédit, remplacera les 110 modèles de permis actuellement en circulation.

Des règles communes de délivrance du permis pour tous les Etats membres seront élaborées dans une logique de renforcement de la sécurité routière.



### Déjà 50 ans

#### que l'on parle de transports... en commun !

La politique des transports était l'une des premières politiques communes prévues par les traités de Rome. Aujourd'hui, l'Union européenne intervient non seulement pour la création d'un véritable réseau transeuropéen de transport (principalement des lignes ferroviaires) mais elle prend également des décisions en matière de modernisation, de respect de l'environnement et de règles de sécurité.

### DATES CLÉS :

**1957** : la politique des transports est inscrite dans les traités de Rome

**1992** : le traité de Maastricht prévoit l'établissement et le développement de réseaux transeuropéens dans les secteurs des infrastructures du transport, des télécommunications et de l'énergie

**2001** : le livre blanc de la Commission européenne fixe des mesures pour encourager la diversité des modes de transports

**2004** : création de l'Agence européenne de la sécurité aérienne qui assure la sécurité et la fluidité du trafic aérien

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### • SURBOOKING

Afin de protéger les passagers aériens des conséquences du refus d'embarquement lié à la sur-réservation, le Parlement européen et le Conseil de l'Union ont adopté un règlement prévoyant le droit au remboursement du billet ou le droit à un vol de remplacement, le droit à une prise en charge (restauration, hébergement) ainsi qu'une indemnisation.

#### • CEINTURES DE SÉCURITÉ

Si le port de la ceinture de sécurité à bord des véhicules particuliers (moins de 3,5 tonnes) est obligatoire depuis 1991, une directive européenne de 2003 étend cette obligation aux poids lourds et aux véhicules de transports en commun (autocars, minibus) à l'exception de ceux où des places "debout" sont autorisées.

Ce nouveau texte interdit également l'installation de sièges bébé à l'avant, dos à la route, si l'airbag n'a pas été désactivé.



# Dessiner tous les jours

notre Europe de demain

De nombreuses actions en cours de discussion vont bientôt voir le jour. Toutes destinées à offrir une meilleure qualité de vie et plus de sécurité pour tous. En voici quelques exemples significatifs.

## Créer un Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

L'objectif est de fournir une assistance aux travailleurs licenciés qui subissent les conséquences sociales de la mondialisation et des délocalisations. Ce fonds de 500 millions d'euros annuel pourrait concerner 30 à 50 000 personnes par an et financerait leur réinsertion et leur reconversion professionnelle.

## Lancer le système de positionnement par satellites "Galileo"

C'est le nom du futur système de navigation par satellites européen destiné à supprimer la dépendance de l'Europe vis-à-vis du système GPS américain. Ce projet prévoit la fabrication et le lancement de 30 satellites pour un coût évalué à 3,2 milliards d'euros, soit le coût de 150 km d'autoroute.



## Encourager la conception de médicaments adaptés aux enfants

À la différence des médicaments destinés aux adultes, plus de 50 % des médicaments administrés aux enfants en Europe n'ont pas fait l'objet d'essais spécifiques et n'ont pas été étudiés et autorisés à cet effet. Un règlement du Parlement européen et du Conseil de l'Union envisage de garantir la complète adaptation des médicaments pédiatriques au métabolisme des enfants.



## Réglementer et mieux contrôler les risques des produits chimiques

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union légifèrent actuellement pour l'adoption d'une directive dénommée "REACH" qui vise à réglementer l'ensemble des produits chimiques. Les fabricants seront tenus de fournir des informations détaillées sur les propriétés et la nocivité des substances chimiques qu'ils commercialisent.

A défaut, la substance ne pourra être ni fabriquée ni importée dans l'Union européenne.

## Mettre fin aux tarifs excessifs des appels des mobiles à l'étranger

L'Union européenne souhaite mettre fin dès 2007 aux frais de "roaming", les frais d'itinérance pour l'utilisation d'un portable à l'étranger. Ainsi un projet de règlement devrait être présenté par la Commission au Parlement et au Conseil de l'Union en juillet 2006.

Le consommateur en voyage à l'étranger ne sera ainsi plus pénalisé par des frais supplémentaires.





2006

STRASBOURG

**L'EUROPÉENNE**

[www.strasbourg-europe.fr](http://www.strasbourg-europe.fr)

